



SOCIETE DE TIR DE MARCKOLSHEIM
 ~~~~~  
 PROCES-VERBAL  
 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE  
 EXERCICE 2015

~~~~~  
 Dimanche Février 2015

1°) – ALLOCUTION DU PRESIDENT.

Le Président souhaite la bienvenue à tous et remercie les personnes présentes d'assister à l'A.G. 2015 qui est électorale.

M. le Maire de Marckolsheim, Frédéric Pfliegersdorffer, pris par ailleurs, est représenté par M. Jean-Claude Muller, adjoint chargé des sports.

M. Alain Gebharth, Président de l'Office Municipal des Sports et excusé.

2°) - VERIFICATIONS DES POUVOIRS.

Le quorum est atteint. 65 présents sur 115 membres adultes porteurs de voix (près de 56%).

L'A.G.O. peut valablement se poursuivre.

3°) - Nomination de deux scrutateurs.

Si le scrutin à bulletin secret est demandé pour les votes que nous sommes amenés à procéder, deux scrutateurs ; Grégoire Lutz et Jean-Luc Andres, sont nommés pour le dépouillement.

4°) – APPROBATION DU PV A.G. 2014.

Le PV de l'exercice 2014 avait été communiqué par courriel. Une copie a été mise à disposition au club house pour consultation. La lecture de ce document n'est pas demandée, aucune remarque ou observation n'y est à apporter.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

5°) –RAPPORT FINANCIER.

Le rapport financier est présenté par le trésorier Jean-Marie Baumann.

- Les comptes ont été présentés aux réviseurs Denis Genet et Grégoire Lutz. Les vérifications portaient sur l'ensemble des lignes comptables. Aucune anomalie n'a été décelée. Les réviseurs soulignent l'excellente tenue des comptes.

- A l'unanimité quitus est donné au trésorier Jean-Marie Baumann.

6°) - Election des réviseurs aux comptes.

Denis Genet et Grégoire Lutz, candidats sortants sont réélus dans cette fonction.

Carole Diederich, est élue suppléante.

7°) RAPPORT SPORTIF.

Le Président félicite l'ensemble des compétiteurs qui ont représenté la S.T.Marckolsheim aux championnats départementaux et régionaux dans les diverses disciplines.

De beaux résultats ont été obtenus par les uns et les autres avec des titres de champion départemental et/ou régional ainsi que leurs qualifications aux divers championnats de France.

Nos jeunes tireurs carabiniers & pistoliens qui évoluent au sein de l'Ecole de Tir participent aux divers championnats de leurs catégories.

L'école de tir est dirigée par Didier Lietard, initiateur de club et tuteur breveté, secondé par Ronan Le Bris, Denis Genet, animateurs et Alfred Sigrist, bénévole.

L'Ecole de tir est dotée de moyens adéquats répondant parfaitement à la pratique des disciplines pratiquées. Récemment nous avons acquis 4 carabines Walther Junior LG300 qui remplacent les 4 carabines les plus anciennes devenues obsolètes.

Notre structure est inscrite au programme cibles couleurs de la FFTir.

La S.T. Marckolsheim paie les engagements pour les différentes compétitions auxquelles ses athlètes s'inscrivent. Il est rappelé que tout engagement à une compétition se fait au moyen du document mis à disposition stipulant que faute de participation les frais s'y rattachant doivent être remboursés. Ce document est en libre téléchargement sous format PDF sur notre site internet.

Tom Baumann et Benoît Marx, cadets garçon, pistoliens, évoluent dans la structure « SPECTRE » de la LRT Alsace et participent aux divers concours et championnats de leur discipline.

La S.T. Marckolsheim a été représentée aux championnats de France '10m.' à TARBES par les cadets garçon Tom Baumann, Benoît Marx, et le senior 2 Denis Genet, ainsi qu'aux championnats de France Silhouettes Métalliques Carabine Petit Calibre à VOLMERANGE-les-Mines par la cadette Emilie Schmitt, la Dame 1 Carole Diederich, le senior 1 Thomas Studer et le senior 2 Didier Lietard.

Manifestations accueillies sur nos installations :

* Championnats départemental et régional S.M.C.P.C.

* Chpt. Interdépartemental B-Rhin / H-Rhin Pistolet Vitesse.

* Chpt. Rég. Pistolet Vitesse.

* Chpt. Rég. ARMES ANCIENNES.

* Journée découverte Silhouettes Métalliques organisée par la LRTA. A cette occasion les Dernières Nouvelles d'Alsace sous l'impulsion du M. Julien Eynard de l'agence de Sélestat, ont effectué un reportage sur la pratique du tir sportif au stand de Marckolsheim.

* Rencontre armes anciennes LRTir Alsace et la SG Ludwigshaffen, le 19/07/2015.

* Notre challenge 'Tir dans Frontière' le 04/10/2015.

* La journée des Pompiers d'Artzenheim.

* Nous avons accueilli la session 2015 de la formation « initiateur de club » de la LRTir Alsace.

Ces manifestations vous avaient été communiquées par courriel et affichage.

Le Président remercie tous les acteurs bénévoles de notre association qui ont œuvrés pour le bon déroulement de ces manifestations.

Les invitations des diverses sociétés de tir sont soit affichées, soit retransmises par courriel.

Formation :

Des sessions de formation d'arbitre – d'arbitre de club – d'animateur et d'initiateur sont dispensées au niveau de la Ligue.

Guy Heller est candidat pour suivre la formation animateur de club à la prochaine session 2016/2017.

Le Président clôture ce point par les rappels habituels concernant :

- la sécurité au pas de tir ;

- les dégradations dues à l'inobservation des consignes ;

- l'emploi de munitions adéquates au différents pas de tir. **Balles perforantes (noyau acier) interdites. Ces munitions n'étant pas commercialisées, elles ne devraient donc pas apparaître sur nos installations**

Le Président appelle à l'autodiscipline de chacun quant à l'application des consignes garantes de **SECURITE** et de la **PERENITE** de notre association. Leur inobservation ne pourra que nous être préjudiciable et entraîner une interdiction de la pratique de notre sport de prédilection ou, au pire, à la fermeture pure et simple de notre stand.

L'indisponibilité des postes de tir à 100 et 50 m. est un problème récurrent. L'usure prématurée des installations (câbles / poulies / supports / etc. ...) résulte principalement de la très grande sollicitation des rameneurs, mais également des tirs d'armes mal ou pas réglées... !

Dans l'esprit de l'économie tant financier que d'énergie et de l'environnement durable, **nous vous suggérons à investir dans une lunette qui permettra de réduire la sollicitation des rameneurs.**

Lors de l'emploi d'une arme neuve ou 'non réglée', passez par la phase réglage sur le poste dédié à cet effet. (Créneau d'ouverture du samedi).

Les consignes de sécurité sont mentionnées dans le Règlement Intérieur affiché au clubhouse. Copies des Statuts et Règlement Intérieur vous ont été adressées par courriel.

Au risque d'électrocution n'ouvrez pas les coffrets électriques des postes 100 et 50 mètres. Le responsable technique de la STM y est seul autorisé, sur accord des services techniques de la ville de Marckolsheim.

-Rappel concernant la station de gonflage ; seules les personnes ayant suivi la formation peuvent assurer tout rechargement des cartouches d'air des pistolets et des carabines.

L'abonnement à la revue 'CIBLES' est toujours d'actualité.

L'effectif de la S.T.M.:

A la reprise de la saison sportive 2014/2015, 21 licences (11 adultes & 10 jeunes) n'ont pas été renouvelées. Nous avons clôturé de la saison sportive 2015, avec un effectif tout confondu de 117 licenciés.

Par anticipation, le Président communique l'effectif de la saison 2015-2016. A ce jour nous comptons **136** licenciés (12 femmes – 124 hommes) soit :

- **107** licences renouvelées dont ; -6 licences réactivées, - **1** licence en mutation entrante
- **29** licences créées

3 P.G.	P.F.	5 B.G.	1 B.F.	3 M.G.	M.F.	8 C.G.	1 C.F.
1 J.G.	J.F.	41 S.1	5 D.1	39 S.2	5 D.2	24 S.3	D.3

8 ° Travaux / Investissements.

Le Président remercie M. le Maire F. Pfliegersdorffer, pour le soutien apporté par les services techniques de la ville qui assurent l'entretien du matériel 'espaces verts' et autres interventions ; et particulièrement pour le remplacement du bardage des trois pare-balles, chantier qui avait débuté le 2 novembre 2015. Les pas de tir de 100 et 50 mètres étaient neutralisés, les rameneurs ayant été démontés par nos soins pour faciliter l'accès ainsi que les déplacements de la nacelle.

Durant cette période, nous avons cependant pu utiliser les pas de tir du 25 mètres et de la silhouette métallique carabine petit calibre.

Le nouveau bardage sécurise ainsi parfaitement nos installations extérieures. Nous avons mis à profit de procéder à des travaux visant à améliorer la sécurité au niveau des trappes des postes 1 à 15 et de protéger les piliers de l'auvent de la butte de sable des postes à 100 mètres. A tous merci pour votre compréhension et l'aide apportée lors de la remise en état.

Le Président remercie également M. Alain Gebharth Président de l'O.M.S. de Marckolsheim pour le soutien apporté à notre association.

Les journées de travail sont planifiées au 2^{ème} samedi du mois. En début du mois, vous êtes informés par courriel de la nature des travaux prévus. La gestion est suivie par notre camarade Eddy Friedrichs. Toute bonne volonté est la bienvenue. En fonction de votre emploi du temps, il vous est possible de vous inscrire pour la saison.

Une délégation de la S.T. Marckolsheim a participé défilé du 14 juillet à Marckolsheim. La nouvelle mouture 2016 du défilé avec tir d'un feu d'artifice a été présentée à l'assistance. Le Président souhaite y fédérer un maximum de participants.

Toutes ces actions confondues représentent l'engagement et l'intérêt porté au profit de notre association. Merci à tous.

La demande de travaux portant sur la création d'un pas de tir 25m de type balles blindées dédié spécifiquement à la pratique du Tir aux Armes Réglementaires est toujours d'actualité.

Nous avons complété notre système d'alarme par un équipement de vidéosurveillance. Fin 2014 et début 2015, de très nombreux déclenchements intempestifs en pleine nuit ont nécessité un déplacement sur les lieux ainsi que celui des forces de l'ordre sollicités par le Président. Les lieux étant isolés, très peu éclairés présentent un certain degré d'insécurité en arrivant seul sur place. En conséquence, le comité directeur a opté pour la vidéosurveillance. L'enregistrement est permanent à mémoire tampon, et ne sera divulgué à d'autres fins que preuve matérielle d'infraction de droit commun.

Il ne s'agit nullement d'un moyen de 'flicage' des personnes présentes au clubhouse ou sur les pas de tir. C'est pour notre sécurité. Conformément à la Loi l'affichage adéquat est apposé aux accès.

Notre site internet est opérationnel. Nous souhaitons cette passerelle intergénérationnelle aussi complète que possible. Au travers des diverses rubriques, vous accédez tant aux règlements administratifs que sportifs, y téléchargez les documents utiles pour la demande d'acquisition ou renouvellement de détention d'arme de catégorie B, les déclarations d'armes de catégories C et D. Vous y disposez d'une rubrique 'petites

annonces', d'une rubrique libre expression et d'autres Nous vous engageons à faire vivre ce site par vos 'visites' et par vos avis.

9°) Election du Comité Directeur.

Décharge au comité sortant.

A l'unanimité, décharge est donnée au comité directeur sortant pour l'exercice antérieur. Le Président adresse les remerciements à l'ensemble du comité pour son engagement et le travail accompli avec dévouement durant ces années.

Neuf candidats se représentent pour un nouveau mandat de 4 ans.

Deux candidats ne souhaitent pas renouveler leur mandat ; Christine Schmitt et Yannick Hermann.

Aucune candidature n'est parvenue au siège de la S.T. Marckolsheim dans les délais.

Le Comité Directeur est élu à l'unanimité.

La constitution du Comité Directeur avec les fonctions de chaque membre est communiquée aussitôt à l'assemblée.

10°) Approbation des Statuts et du R.I.

Les Statuts et le Règlement Intérieur ont été réactualisés. Les copies ont été affichées pour consultation au clubhouse et avaient été adressées informatiquement aux membres de la société de tir de Marckolsheim.

Les statuts et le Règlement Intérieur sont approuvés et adoptés à l'unanimité de l'assistance.

11°) Vœux et suggestions.

Aucun vœu ni aucune suggestion n'est parvenu.

12°) Divers.

En raison des derniers évènements tragiques ayant entraîné l'Etat d'Urgence en France, le Président communique quelques points ayant leur importance :

Pour tout déplacement avec vos armes :

(domicile – stand) ; ayez avec vous votre licence de tir (à jour avec signatures et visa médical), l'autorisation d'acquisition et de détention pour chaque arme transportée, le carnet de tir à jour, si possible la facture d'achat de l'arme.

(domicile – lieu de compétition ou 2^{ème} stand) ; tous les documents précités ainsi que le plan de tir sur lequel vous figurez ou la carte de membre/invitation pour le 2^{ème} stand.

Respectez les délais et la procédure de renouvellement des autorisations de détention d'arme.

Ne vous dessaisissez pas volontairement de vos armes (B4 –arme d'épaule semi automatique) sur de faux renseignements qui restent des rumeurs ...

Ces dernières semaines, de nombreuses installations de tir ont été visitées par les forces de l'ordre (Gendarmerie – Police - Douanes). Le contrôle portait tant sur l'administratif ; homologation – assurance – déclarations jeunesse & sports / E.A.P.S. / que le stockage des armes et leur mouvements au sein de la société. Bien entendu la question de revente de munitions qui est réglementée et doit faire l'objet d'une déclaration en Préfecture, a également été vérifiée.

Lors de sa dernière réunion le comité a réactualisé la location des armes à nos membres en mettant en place un nouveau registre mentionnant les caractéristiques de l'arme louée et a limité la revente des munitions (aux seuls membres de la S.T. Marckolsheim) ; à savoir :

- à **2** boîtes de 22LR par présence journalière. Ces munitions sont accessibles auprès des armuriers aux titulaires d'une licence FFTir valide (Visa médical – signatures du Président de la S.T. et du titulaire).

- à **1** boîte de 38 Spécial par présence journalière.

13°) – INTERVENTION DES INVITES.

M. Jean-Claude Muller, adjoint au Maire chargé des sports, a noté la situation financière saine de la société de tir de Marckolsheim. Il souligne la grande participation des membres de l'association, qualifie l'excellence des débats constructifs tenus et clos en souhaitant une très bonne saison sportive pour 2016.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de toute autre intervention, l'A.G.O. est close à 11 :30.  
Le Président remercie les personnes présentes qu'il convie au verre de l'amitié.

Le Président :  
Jean-Paul Diederich

La Secrétaire :  
Camille Diederich